



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Faillite lors d'un concordat

Date de publication: SHAB 14.11.2023

Publications supplémentaires: KABVD 14.11.2023

Visible par le public jusqu'au: 14.11.2028

Numéro de publication: NA05-0000000231

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Faillite lors d'un concordat Unicorn Incubator SA

Débiteurs:

Unicorn Incubator SA
CHE-150.612.039
Rue du Simplon 37
1006 Lausanne

LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

Révocation du sursis concordataire 293 LP et Faillite

Par décision du 9 novembre 2023, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a révoqué le sursis concordataire accordé le 21 février 2022 à , UNICORN INCUBATOR SA, Rue du Valentin 1, 1004 Lausanne, relevé Pascal STOUDER, agent d'affaires breveté à Lausanne, en qualité de commissaire au sursis et prononcé la faillite de UNICORN INCUBATOR SA avec effet au jeudi 9 novembre 2023 à 14:00 heures.

Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires à mon greffe, dans les dix jours dès la présente publication.

Date de l'ouverture de la faillite : 09.11.2023

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296b LP.

Délai : 20 jours

Point de contact:

Tribunal d'arrondissement de Lausanne,
Allée Ernest-Ansermet 2,
1014 Lausanne Adm cant